



## Recrutement d'un(e) Chargé(e) de Mission ARCHITECTURE (CDI)

\*\*

### Description de la structure :

Organisme assumant des missions d'intérêt public pour la promotion et le développement de la qualité architecturale, le CAUE a été créé par le Conseil Départemental de l'Isère en 1979 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Géré par un Conseil d'Administration où sont représentés les élus, les services extérieurs de l'État, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs de l'aménagement, il exerce ses activités, dans le cadre des quatre missions définies par ses statuts.

Le CAUE rassemble des chargés de missions en architecture, paysage et urbanisme. Son approche est pluridisciplinaire et son statut exclut toute mission de maîtrise d'œuvre.

De la petite à la grande échelle, pour le particulier ou pour la collectivité, l'objectif du CAUE est la promotion et l'amélioration de la qualité du cadre de vie, dans le respect des principes du développement durable.

### Les quatre missions définies par les statuts :

#### Conseiller les collectivités

Être à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement.

#### Conseiller les particuliers

Fournir aux personnes qui désirent construire, rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations, les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

#### Former

Contribuer directement ou indirectement à la formation et au perfectionnement des élus, des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction, de l'urbanisme et de l'environnement.

#### Informier / sensibiliser

Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, scolaires, amateurs) dans les domaines de l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

## Organisation du CAUE :

Le CAUE de l'Isère est organisé en 5 pôles :

- Pôle administratif et financier
- Pôle territorial A
- Pôle territorial B
- Pôle pédagogie
- Pôle projets stratégiques

**Le(la) chargé(e) de mission fera partie d'un des 2 pôles territoriaux. Chacun de ces deux pôles est constitué d'une équipe de 6 personnes comprenant des urbanistes, des architectes et des paysagistes.**

**En lien avec les autres pôles du CAUE, le pôle territorial réalise les missions suivantes :**

- Recevoir les sollicitations des collectivités et planifier les interventions ;
- Conseiller et accompagner les collectivités dans le cadre de leurs projets (ingénierie de définition) ;
- Organiser des ateliers, participatifs ou non, des rencontres, des réunions, etc. ;
- Informer / sensibiliser un large public ;
- Informer / sensibiliser les maîtres d'ouvrages / les porteurs de projets / développeurs / collectivités territoriales / partenaires, etc., par la mise en place d'événements (conférence / exposition, visites, voyage d'études, salon, etc.) ;
- Produire et publier des documents d'analyse territoriale ou thématique ;
- Former différents publics dans le domaine de l'architecture en partenariat avec d'autres CAUE ou d'autres structures extérieures : État, partenaires techniques (UDAP, AGEDEN, ALEC, etc.) bureaux d'études, etc.

## Description du poste :

En lien avec l'équipe pluridisciplinaire et sous l'autorité du (de la) responsable de pôle, le(la) chargé(e) de mission interviendra plus particulièrement sur les missions suivantes :

- Accompagner des collectivités et assurer un conseil dans le cadre de l'ingénierie de définition (mission principale du poste) ;
- Représenter le CAUE, par délégation de la Direction, dans certaines commissions techniques (dont jury de concours) ;
- Présenter ses dossiers et ses actions lors des réunions de pôle ou à la hiérarchie ;
- Être force de proposition pour l'organisation de ses missions ;
- Participer à la transversalité entre les pôles pour l'accompagnement de projets pluridisciplinaires.

## Profil recherché :

### Savoir :

- Diplôme niveau bac+5 dans les champs d'activité de l'architecture ;
- 2 ans d'expérience professionnelle minimum (dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, entre autres) ;
- Expérience dans les missions de conseil aux collectivités appréciée.

**Savoir-faire :**

- Promouvoir et développer la qualité architecturale dans l'intérêt public ;
- Sensibilité sociale et culturelle : comprendre les besoins et les valeurs du territoire ;
- Gestion de projet et coordination : collaborer efficacement avec une variété de partenaires externes ;
- Compétences en matière :
  - d'observation, d'étude, d'analyse et d'évaluation,
  - de diagnostic et prospective de territoire,
  - de spatialisation des projets de territoires et de planification stratégique,
  - de pédagogie et de diffusion / vulgarisation des savoirs.
- Capacité à communiquer efficacement ;
- Capacité à négocier et à concilier ;
- Qualité de l'expression orale, écrite et graphique ;
- Capacité à apporter une contribution positive dans les projets transverses ;
- Autonome ;
- Connaissance des principes et des règles de la commande publique appréciée ;
- Compétences en matière de patrimoine appréciées.

**Savoir-être :**

- Intégrité et éthique professionnelle ;
- Contribuer à l'esprit d'équipe et à la cohésion : exporte et transmet son enthousiasme ;
- Adopter une approche centrée sur "la posture de conseil" du CAUE : l'écoute active, la prise de recul, la pédagogie, la bienveillance, la disponibilité et l'engagement ;
- Proposer des idées nouvelles et favorise la créativité ;
- Autres : facultés d'adaptation, de réactivité, de rigueur et d'organisation.

**Conditions :****Contrat à Durée indéterminée - Temps complet**

Période d'essai : 3 mois

*En vertu des statuts du CAUE, le(la) salarié(e) ne pourra exercer, dans le département de l'Isère, aucune activité personnelle concernant l'architecture, l'urbanisme, le paysage ou l'environnement, à l'exception des tâches d'enseignement et de formation permanente.*

Lieu de travail : 22 rue Hébert – 38000 Grenoble

Nombreux déplacements sur l'ensemble du territoire isérois.

**Rémunération** : selon la recommandation patronale de la FNCAUE (40 K€ annuel brut hors prime)

Niveau IV - Position 1 - Coefficient hiérarchique 530 – Statut : Cadre

**Avantages** : prime, complémentaire santé, prévoyance, prise en charge de l'abonnement des transports en commun à hauteur de 75 %, télétravail possible (6 mois d'ancienneté)

## Équipements :

- Un bureau partagé en open space
- Un ordinateur portable et un téléphone portable
- Logiciels : suite Adobe dont InDesign apprécié,

Des véhicules de location sont situés à proximité pour les déplacements réguliers sur le département de l'Isère, parfois en soirée, la semaine ou certains week-ends.

Permis B indispensable.

## Candidature :

Date limite de candidature : 30 avril 2024

Candidature à adresser par mail (CV, lettre de motivation, book synthétique) à l'attention de Madame La Présidente du CAUE de l'Isère, à l'adresse : [florian.despres@caue-isere.org](mailto:florian.despres@caue-isere.org)

### *Contact :*

Renseignements administratifs : Florian Despres – Responsable des ressources humaines - 04 76 00 02 22

Renseignements techniques : Caroline Sherwood – Responsable pôle territorial B – 07 57 08 85 51